

Monsieur le ministre, je me fais ici l'écho de l'exaspération de nombreux maires ruraux de la circonscription dont je suis l'élu, ainsi que de leurs administrés, devant les droits exorbitants dont semblent bénéficier les gens du voyage : occupation illégale de terrains publics ou privés en toute impunité, violation du droit de l'urbanisme par des constructions sauvages en zone non constructible, dégradations, violences, troubles à l'ordre public sans suites judiciaires, voire en présence de forces de l'ordre.

La population sédentaire comprend d'autant moins cette situation que, tout en refusant de payer les services communaux dont ils bénéficient – fourniture d'eau, enlèvement des ordures ménagères, voire frais de location d'emplacements sur les aires d'accueil – les gens du voyage affichent parfois un train de vie étonnant ; j'ai moi-même pu voir tout récemment de très belles voitures de luxe sur un site de grand passage.

Je me réjouis de la création d'une mission d'information sur cette question difficile. Quelles évolutions le Gouvernement et vous-même envisagez-vous pour garantir l'égalité de chaque citoyen de ce pays devant la loi, en droits comme en devoirs ?

Enfin, monsieur le ministre, quel est l'état d'avancement de la rénovation des logements de gendarmes sur le site de Satory ? Nous souhaiterions voir se conclure un feuilleton qui dure depuis de trop nombreuses années